

PAULLAC. Samedi 22 février, une assemblée générale très cordiale a réuni les choristes, amis et sympathisants de l'ensemble vocal Ariana Médoc dans les salons de la Maison du tourisme et du vin de Pauillac.

Une assemblée pleine de cœur



Les choristes d'Ariana Médoc presque au complet.

PHOTO JDM-BM

✓ Bernard MARCHAND

En présence de 46 participants sur 49 adhérents, le quorum était largement atteint et l'assemblée générale d'Ariana Médoc pouvait être ouverte. Pour commencer, le président Jean-René Matignon a adressé ses remerciements aux présents et a donné l'ordre du jour. Le vice-président Alain Jermannaud a présenté son rapport moral ; après l'année Orphée et Eurydice en 2019, voici l'année Rossini. « *Donc, côté artistique, tout va bien chez Ariana* ». Alain Jermannaud a ensuite eu un mot sur les répétitions qui se déroulent toujours dans une très bonne ambiance, Anne Fontana sachant « *parfaitement se montrer assez ferme pour faire respecter un minimum de discipline, mais aussi assez tolérante vis-à-vis de certains choristes qui ne sont pas encore sortis de l'adolescence...* ». L'assemblée a réclamé des noms... Sans que personne ne soit dénoncé ! Le vice-président a ensuite abordé plusieurs sujets de réflexion, tels que le choix des œuvres à chanter (qu'il considère du ressort de la cheffe de chœur) ; les œuvres que les choristes préfèrent chanter en français ; la préparation d'une œuvre par année, interprétée plusieurs fois ; ou le fait de garder la tradition des

« agapes » après les concerts. Il a également remercié Odette Teregeol et son mari pour leur aimable accueil du mois de juillet dernier. Enfin, il a terminé en ayant une pensée pour Anne Fontana, cheffe de chœur, pour son merveilleux travail avec les choristes ; pour Anne-Marie Arrouays, qui peut être assurée que personne ne veut lui prendre son travail de trésorière ; et finalement, pour le président Jean-René Matignon, sans qui Ariana ne serait peut-être pas ce qu'elle est.

Anne-Marie Arrouays, trésorière, a présenté le rapport financier, qui a fait apparaître un solde positif de plus de 2 400 €. Elle a informé l'assemblée qu'il n'y aurait, a priori, pas de subvention cette année du conseil départemental (sauf possible intervention d'un ami d'Alain Jermannaud). La mairie de Saint-Laurent-Médoc, lieu de résidence de la chorale, lui a octroyé une subvention exceptionnelle de 2 500 €. Anne-Marie Arrouays a en outre indiqué qu'il était possible que, compte tenu de certaines réticences de la paroisse de Saint-Laurent-Médoc, la chorale ne puisse plus se produire en l'église de la commune. Au vu de la bonne santé des finances de l'association, la trésorière a déclaré que la cotisation resterait inchangée, à savoir fixée à

120 €. Jean-René Matignon a ajouté que la Fondation Rothschild devrait attribuer une aide à la chorale cette année.

À l'occasion des questions diverses, des choristes ont demandé s'il ne serait pas possible d'envisager un week-end de répétition. D'autres membres de la chorale ont exprimé leur souhait de recevoir un compte-rendu de chaque réunion. Jean-René Matignon a donné son accord, donc acte. Il a confirmé qu'il n'y aurait pas d'élection cette année avant de rappeler la composition du CA (conseil administratif). À 12 h 30, après ces considérations quelque peu « administratives », le président a invité tous les participants à un apéritif au bord de l'estuaire, suivi d'un déjeuner préparé par les cuisiniers du jour préposés aux grillades... Et enfumés eux-mêmes ! Les magrets et pièces de bœuf dévorés, les fromages, desserts et vins dégustés, les convives avaient à cœur de satisfaire à la coutume avant de se séparer. Ariana Médoc, ensemble choral, ne pouvait finir qu'en chansons et la tradition a été respectée avec enthousiasme. À l'évidence, il y avait de la convivialité dans l'air et du plaisir à être ensemble ce jour là. Tout Ariana, en somme !

